



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2004

**Marchés à commandes pour travaux sur séries de prix 2003-2004 -
Avenant modificatif à l'article 3-1 du CCAP**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Patrimoine Bâti et Moyens**Marchés à commandes pour travaux sur séries de prix 2003-2004
- Avenant modificatif à l'article 3-1 du CCAP**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Les marchés à commandes sur séries de prix ont pour objet les travaux neufs de grosses réparations et d'entretien de voirie, d'éclairage public et extérieur, de réseaux d'eau et de bâtiments communaux.

Dans le cadre de ces marchés, les titulaires des différents lots se trouvent parfois dans l'obligation d'avoir recours à des Services Publics dont les tarifs sont votés par les organes délibérants dont ils dépendent. Exemples : mise en décharge de déchets, stationnement payant, etc.

Chaque entreprise applique des rabais ou majorations sur les séries de prix composant le lot dont elle est titulaire ; par conséquent, il apparaît nécessaire de modifier l'article 3.2, 1° alinéa du CCAP « Contenu des prix », en ajoutant en fin de phrase les précisions suivantes :

«....., *hormis les dépenses facturées par des services publics en application de tarifs votés par les organes délibérants dont ils dépendent.* »

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les projets d'avenant ci-annexés complétant l'article 3.2, 1° alinéa du CCAP établi pour chacun des 18 marchés correspondant aux différents lots de la série de prix, dont liste jointe.

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les dits avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS